

BELL+HOWELL®

UltraSonic Rodent Repellers

FOR RATS AND MICE



Owner's Manual

UltraSonic Rodent Repellers

FOR RATS AND MICE

REG. NO. 32151 PEST CONTROL PRODUCTS ACT
DOMESTIC

READ THE LABEL AND MANUAL BEFORE USING

Van Hauser LLC.
230 Fifth Ave Suite 800
New York, NY 10001 USA
212-689-9094

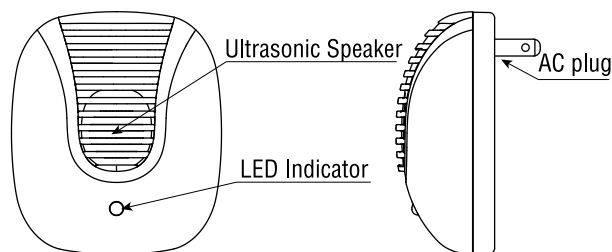
Thank You

Thank you for choosing the Bell+Howell® Ultrasonic Rodent Repeller. This manual will provide you with the instructions for using this product effectively and efficiently. Please read the manual carefully before using this product and keep it on file for future reference.

Directions for Use:

NOTE: The Bell+Howell® Ultrasonic Rodent Repeller is simple to use. It operates on any standard 120 volt wall outlet. Simply plug it in. This product should be used in rooms where signs of mouse or rat activity are observed, particularly in areas where food is consumed, prepared or stored. The red indicator light on the front of the unit will blink on and off to let you know that the unit is working. Please note that a slight "clicking" noise may be heard as the indicator light blinks on and off. This is normal.

This product is safe to use around plants and pets such as dogs, cats and fish. Since this product was developed to repel rodents, it is not advisable to use this product around pet ferrets, tarantulas and rabbits or rodent pets such as gerbils, hamsters and guinea pigs.



Tips for Increasing Product Efficiency:

1. Use the Bell+Howell® Ultrasonic Rodent Repeller continuously.
2. Make sure that all foodstuff is put away. The smell of food attracts rodents and will decrease the efficiency of the Bell+Howell® Ultrasonic Rodent Repeller.
3. Repair any openings in your home where rodent can get in.
4. Ultrasound cannot penetrate anything solid; therefore avoid placing the unit behind large items in your home such as a couch or hutch. One unit is capable of covering a typically sized room found in a family home. Most homes will require multiple units. Ultrasonic

sound is highly directional and will be reflected by hard surfaces to fill a room with ultrasound. Soft surfaces such as drapery will absorb sound and reduce the area protected by the Bell+Howell® Ultrasonic Rodent Repeller.

5. For optimal results, use with and in conjunction with normal control practices.

WARNINGS:

ALL WARNINGS AND SAFETY INSTRUCTIONS SHOULD BE ADHERED TO

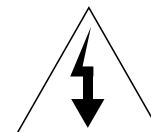
- Do not use this product near or around water. This unit should not be used near sinks, bathtubs, washing machines or in a damp basement. If cleaning is required, simply unplug the unit from its power source and use a damp cloth to wipe the unit housing. Dry off completely before plugging the unit back in.
- Do not block the ventilation openings on this unit. Place the unit where it can get proper ventilation.
- Do not place this unit near heat sources such as stoves or radiators.
- This unit should be connected directly to the power source. Do not use extension cords to operate this unit.
- Do not expose this product to rain or moisture. Do not submerge the unit in water or any other liquids.
- The product should be repaired by a qualified service technician if any of the following has occurred:

- Power plug has been damaged.
- Objects or liquid have fallen into the ventilation openings of the unit.
- The unit does not appear to operate normally.
- The unit has been dropped or the outer housing has been damaged.

- To avoid risk of electric shock or fire, do not open the unit or attempt to alter the unit in any way. No user serviceable parts are inside this unit.
- Keep these instructions for future reference.

NOTE: People with pacemakers or who use electronic devices that can be effected by an ultrasonic sound wave should consult their physician(s) before using this product. Failure to follow these instructions or heed these warnings can result in serious personal injury or death.

This unit should not be used on common wall areas or near property lines.



CAUTION

RISK OF ELECTRIC SHOCK
DO NOT OPEN



WARNING: TO PREVENT THE RISK OF FIRE OR ELECTRIC SHOCK, DO NOT EXPOSE THIS APPLIANCE TO RAIN OR MOISTURE. TO PREVENT ELECTRIC SHOCK, DO NOT REMOVE COVER. NO USER SERVICEABLE PARTS INSIDE. REFER SERVICING TO QUALIFIED SERVICE PERSONNEL. MADE IN CHINA.

FREQUENTLY ASKED QUESTIONS:

What pests do these repel?

- Rats, mice, roaches, spiders, and ants.

Does it kill pests?

- It repels the pests without killing them. It is a humane and safe way to remove pests from desired areas effectively and efficiently. No need to remove dead pests from your home.

What size is the average room that the pest repeller should be used?

- An average size room is approximately 120 sq ft. We recommend to use one unit per average-sized room. Additional units will be required in larger areas.
- Areas such as attics, basements, garages, and large storage areas may require multiple units.

Is it safe to be used around medical devices?

- People with pacemakers or who use electronic devices that can be affected by ultrasonic waves should consult their physician before using this product.

Is it safe to use around pets?

- It is safe to use around cats, dogs and fish. Since this product was developed to repel rodents, it is not advisable to use this product around pets such as gerbils, hamsters, ferrets and rabbits.

What areas of the house should be avoided?

- Avoid placing pest repeller behind furniture or other larger items in your home.

How long does it take to repel pests?

- Although you may see results in a few days, we recommend giving the pest repeller 2-3 weeks for best product results. Typical results may vary depending on amount of pests, type of pests, and size of room.

How do I know unit is working?

- The red indicator light on the front of the unit will blink on and off to let you know that the unit is working.

What is the clicking noise?

- Please note that a slight clicking noise may be heard as the indicator light blinks on and off. This is normal.

What voltage does it work on?

- The pest repeller operates on any standard 120 volt wall outlet.

IMPORTANT NOTICE ABOUT YOUR RIGHTS-PLEASE READ

ARBITRATION AGREEMENT

THIS ARBITRATION AGREEMENT ("AGREEMENT") SHALL GOVERN THE MANNER BY WHICH ANY CLAIMS REGARDING THE PRODUCT(S) YOU PURCHASE FROM US SHALL BE RESOLVED. THIS AGREEMENT SETS FORTH IMPORTANT LEGAL RIGHTS. PLEASE READ THIS AGREEMENT CAREFULLY.

BY ORDERING A PRODUCT FROM US, YOU UNDERSTAND AND AGREE THAT ANY DISPUTE BETWEEN US CONCERNING SUCH PRODUCT SHALL BE SETTLED BY BINDING INDIVIDUAL ARBITRATION IN ACCORDANCE WITH THE TERMS OF THIS AGREEMENT, AND AS SUCH, YOU WAIVE YOUR RIGHT TO A JURY TRIAL. YOU ALSO WAIVE YOUR RIGHT TO PARTICIPATE IN OR REPRESENT A CLASS OF CONSUMERS IN SUCH DISPUTES. IF YOU DO NOT AGREE WITH THESE TERMS, YOU MUST RETURN THE PRODUCT WITHIN THIRTY (30) DAYS OF YOUR RECEIPT OF THE PRODUCT.

1.RESOLUTION BY BINDING ARBITRATION. Any claim or dispute between you and us, or any of our subsidiaries or affiliates, arising out of or relating in any way to the Product or this Agreement shall be resolved through final, binding arbitration. This arbitration obligation applies regardless of whether the claim or dispute involves a tort, fraud, misrepresentation, product liability, negligence, violation of a statute, or any other legal theory. You specifically acknowledge and agree that you waive your right to bring a lawsuit based on such claims or disputes and to have such lawsuit resolved by a judge or jury.

2. WAIVER OF CLASS PARTICIPATION. All arbitrations under this Agreement shall be conducted on an individual (and not a class-wide) basis, and an arbitrator shall have no authority to award class-wide relief. You acknowledge and agree that this Agreement specifically prohibits you from commencing arbitration proceedings as a representative of others or joining in any arbitration proceedings brought by any other person. You also acknowledge and agree that you are giving up your right to serve as a representative, as a private attorney general, or in any other representative capacity, and/or to participate as a member of a class of claimants in any lawsuit filed against us and/or related third parties.

3.ARBITRATION PROCEDURES.

- A. Before commencing any arbitration proceedings under this Agreement, you must first present the claim or dispute to us by calling our Representative toll free at 1-800-423-4248 and providing all requested information. You may be required to provide us with a written statement setting forth the nature of your claim or dispute. We shall have forty-five (45) days from the receipt of such call (or written statement) to resolve such claim or dispute ("Resolution Period"). If your claim or dispute is not resolved within the Resolution Period, you may commence arbitration proceedings in accordance with the terms of this Agreement.

- B. The arbitration of any claim or dispute under this Agreement shall be conducted pursuant to the American Arbitration Association's ("AAA") United States Commercial Dispute Resolution Procedures and Supplementary Procedures for Consumer-Related Disputes. These rules and procedures are available by calling the AAA or by visiting its web site at www.adr.org.
- C. The arbitrator shall not conduct class arbitration; that is, the arbitrator shall not allow you to serve as a representative, as a private attorney general, or in any representative capacity for others in the arbitration.
- D. The arbitration of any claim or dispute under this Agreement shall be conducted in the New York County, New York State.

4. COSTS. All administrative expenses of the arbitration proceedings commenced under this Agreement shall be as follows:

- A. If the claim or dispute that is the subject of the arbitration proceedings is less than five thousand dollars (US \$5,000), your financial responsibility for the administrative costs shall not exceed One Hundred Dollars (\$100);
- B. If the claim or dispute that is the subject of the arbitration proceedings is between five thousand dollars (US \$5,000) and fifty thousand dollars (US \$50,000), your financial responsibility for administrative costs shall not exceed Three Hundred Dollars (\$300); and
- C. If the claim or dispute that is the subject of the arbitration proceedings exceeds \$50,000, your financial responsibility for administrative costs shall be in accordance with the Commercial Fee Schedule provided by the AAA.
- D. Each party shall pay the fees and costs of its own counsel, experts and witnesses.

5. SMALL CLAIMS. If a claim is within the jurisdiction of a small claims court, either party may choose to take the claim to that court instead of arbitration. Any dispute that cannot be adjudicated within the jurisdiction of a small claims tribunal shall be resolved by binding arbitration as described in and in accordance with, the terms of this Agreement. Any appeal of a judgment from a small claims tribunal shall be resolved by binding arbitration under the terms of this Agreement.

6. SEVERABILITY. If any provision of this Agreement is declared or found to be unlawful, unenforceable or void, such provision will be ineffective only to the extent that it is found unlawful, unenforceable or void, and the remainder of the provision and all other provisions shall remain fully enforceable.

Van Hauser LLC.

230 5th Avenue

New York, NY 10001

BELL+HOWELL®

À ultrasons Répulsif pour rongeurs

POUR RATS ET SOURIS



Mode d'emploi

À ultrasons Répulsif pour rongeurs

POUR RATS ET SOURIS

DOMESTIQUE

REG NO 32151 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LE MANUEL AVANT D'UTILISER

Van Hauser LLC.
230 Fifth Ave Suite 800
New York, NY 10001 USA
212-689-9094

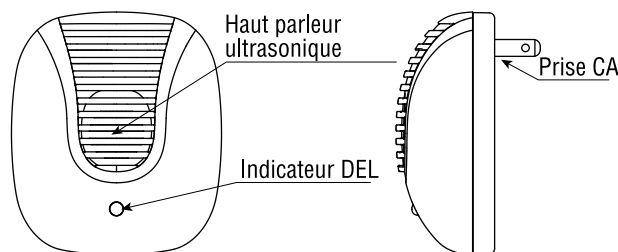
Merci

Merci d'avoir choisi le répulsif ultrasonique pour rongeurs de Bell+Howell®. Ce mode d'emploi vous fournira les instructions pour utiliser ce produit de façon efficace. Lisez le manuel avec soin s'il vous plaît avant d'utiliser le produit et conservez-le comme référence future.

Instructions pour usage :

NOTEZ : Le répulsif pour rongeurs ultrasonique de Bell+Howell® est facile à utiliser. Il opère sur une prise de courant murale standard de 110 volts. Vous n'avez qu'à le brancher. Utilisez-le dans les pièces où vous avez observé de l'activité de souris ou de rats, surtout dans les endroits où il y a de la nourriture, que ce soit la salle à manger ou bien où les aliments sont rangés ou préparés. L'indicateur lumineux rouge au devant de l'unité clignote pendant qu'elle est en fonctionnement. Notez s'il vous plaît que le clignotement de la lumière produit un son tel un déclic. Ceci est normal.

Ce produit est sécuritaire pour usage autour des plantes et animaux de compagnie comme les chats, les chiens et les poissons. Comme ce produit a été conçu pour faire fuir les rongeurs, il n'est pas recommandable de l'utiliser autour de vos furets, tarentules ou lapins, ni près de vos rongeurs comme vos gerbilles, hamsters et cochons d'inde.



Conseils pour augmenter l'efficacité du produit :

1. Utilisez le répulsif pour rongeurs Bell+Howell® de façon continue.
2. Assurez-vous de bien ranger les aliments. L'odeur de nourriture attire les rongeurs et pourrait diminuer l'efficacité du répulsif pour rongeurs Bell+Howell®.
3. Bouchez toutes les ouvertures qui pourraient servir aux rongeurs pour entrer dans votre maison.
4. Les ultrasons ne peuvent pas pénétrer ce qui est solide. Pour cela, évitez de placer l'unité derrière de lourds objets tels les fauteuils ou les coffres. Une seule unité peut couvrir une pièce de grandeur moyenne comme on peut retrouver dans une maison familiale. La plupart des demeures nécessitent plus d'une unité. Les ondes

sonores ultrasoniques sont très directionnelles et seront réfléchies par des objets de surfaces dures ce qui remplira une pièce d'ultrasons. Les surfaces molles comme les draperies absorberont les sons et réduiront la zone protégée par le répulsif pour rongeurs Bell+Howell®.

5. Pour des résultats optimaux, utilisez en conjonction avec les modes de contrôle habituels.

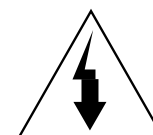
MISES EN GARDE :

TOUTES LES MISES EN GARDE ET LES INSTRUCTIONS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES

- N'utilisez pas ce produit près de l'eau. Ce produit ne doit pas être utilisé près des lavabos, des bains, des laveuses, ni des sous-sols humides. Si vous devez le nettoyer, débranchez-le et nettoyez le boîtier avec un linge humide. Séchez-le complètement avant de le rebrancher.
- Ne bloquez pas les trous de ventilation du produit. Placez l'unité où il y a de la ventilation.
- Ne placez pas l'unité près d'une source de chaleur comme un four ou un radiateur.
- Ce produit doit être connecté directement à la source de tension. N'utilisez pas de cordon d'extension pour opérer ce produit.
- N'exposez pas ce produit à la pluie ou à l'humidité. Ne l'immergez pas dans l'eau ou autre liquide.
- Ce produit doit être réparé par un technicien qualifié pour les occurrences suivantes :
 - Si la prise est endommagée.
 - Si du liquide ou un objet est tombé dans les trous de ventilation.
 - L'unité a l'apparence de ne pas fonctionner normalement.
 - L'unité a été échappé ou le boîtier a été endommagé.
- Pour éviter tout risque de choc électrique ou d'incendie, n'ouvrez pas le répulsif pour rongeurs ultrasonique et n'essayez pas d'altérer l'unité de quelque façon. Aucune pièce interne ne peut être réparée par l'utilisateur.
- Conservez ces instructions comme référence future.

NOTEZ : Les personnes portant un simulateur cardiaque ou autre appareil pouvant être affecté par les ondes de sons ultrasoniques devraient consulter leur médecin avant d'utiliser ce produit. Le non respect de ces instructions et de ces mises en garde peut avoir comme conséquence des blessures corporelles sérieuses et même le décès.

Ce produit ne doit pas être utilisé dans des zones de murs mitoyens ou près des limites de propriété.



ATTENTION

RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE
N'OUVREZ PAS



MISE EN GARDE : POUR PRÉVENIR LE RISQUE D'INCENDIE OU DE CHOC ÉLECTRIQUE, N'EXPOSEZ PAS CET APPAREIL À LA PLUIE NI À L'HUMIDITÉ. POUR PRÉVENIR LES CHOC ÉLECTRIQUES, NE RETIREZ PAS LE COUVERCLE. AUCUNE PIÈCE INTERNE EST RÉPARABLE PAR L'UTILISATEUR. RÉFÉREZ TOUTE RÉPARATION À UN AGENT DE SERVICE QUALIFIÉ. FABRIQUÉ EN CHINE.

QUESTIONS QUI SE POSENT LE PLUS SOUVENT :

Quelle vermine est chassée ?

- Les rats, les souris, les coquerelles, les araignées et les fourmis.

Est-ce que ceci tue la vermine ?

- Le répulsif les chasse sans les tuer. C'est une façon humaine et sécuritaire de se débarrasser d'animaux ou d'insectes nuisibles des endroits choisis de façon efficace. Vous n'avez pas à retirer les corps morts de votre demeure.

Quelles seraient les dimensions d'une pièce où serait utilisé le répulsif ?

- Une pièce moyenne est d'à peu près 120 pieds carrés. Nous recommandons l'utilisation d'une unité par pièce de grandeur moyenne.
- Pour des endroits plus grands vous pourriez nécessiter plus d'une unité.
- Les endroits comme les greniers, les sous-sols, les garages et les grandes surfaces de rangement pourraient nécessiter de multiples unités.

Est-il prudent de se servir du répulsif autour d'appareils médicaux ?

- Les gens qui portent des stimulateurs cardiaques ou des appareils électroniques qui peuvent être affectés par les ondes ultrasoniques devraient consulter leur médecin avant d'utiliser ce produit.

Est-il sécuritaire de l'utiliser autour des animaux de compagnie ?

- Il est sécuritaire de l'utiliser autour des chats, des chiens et des poissons. Puisque ce produit a été développé pour chasser les rongeurs, il n'est pas recommandé de l'utiliser près de gerbilles, de hamsters, de furets ou de lapins.

Quelles zones de la maison doivent être évitées ?

- Évitez de placer le répulsif derrière les meubles ou tout autre gros article de votre maison.

Combien de temps avant de chasser la vermine ?

- Quoique vous pourriez voir des résultats après quelques jours, nous recommandons de laisser agir le répulsif pendant 2-3 semaines pour obtenir les meilleurs résultats. Les résultats typiques pourraient varier dépendant du nombre de vermines, du type de vermine et de la grandeur de la pièce.

Comment puis-je savoir que l'unité fonctionne ?

- La lumière pilote rouge à l'avant de l'unité clignote pour montrer que l'appareil est en marche.

Quel est ce bruit de déclic ?

- Notez qu'un petit bruit de déclic peut être entendu causé par le clignotement de la lumière. Ceci est normal.

L'appareil fonctionne sous quelle tension électrique ?

- Le répulsif fonctionne sur toute prise murale standard de 120 volts.

AVIS IMPORTANT CONCERNANT VOS DROITS - LISEZ S'IL VOUS PLAÎT

ACCORD D'ARBITRAGE

CET ACCORD (*ACCORD*) D'ARBITRAGE RÉGIRA LA MANIÈRE DONT TOUTE RÉCLAMATION CONCERNANT CE(S) PRODUIT(S) ACHETÉ CHEZ NOUS SERA RÉGLÉE. CET ACCORD ÉNONCE D'IMPORTANTES DROITS LÉGAUX. LISEZ CET ACCORD ATTENTIVEMENT S'IL VOUS PLAÎT.

EN NOUS COMMANDANT UN PRODUIT, VOUS COMPRENEZ ET CONVEZ QUE TOUT DIFFÉREND ENTRE NOUS CONCERNANT LEDIT PRODUIT SERA RÉGLÉ PAR ARBITRAGE INDIVIDUEL EXÉCUTOIRE, CONFORMÉMENT AUX TERMES DE CET ACCORD, ET PAR CONSÉQUENT, VOUS RENONCEZ À TOUT DROIT À UN PROCÈS DEVANT JURY. VOUS RENONCEZ ÉGALEMENT À VOTRE DROIT DE PARTICIPER OU DE REPRÉSENTER UN ENSEMBLE DE CONSOMMATEURS DANS DE TELS LITIGES. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES TERMES, VEUILLEZ RENVoyer LE PRODUIT DANS LES TRENTE (30) JOURS SUIVANT LA RÉCEPTION DU PRODUIT.

1. RÈGLEMENT PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE. Toute réclamation ou litige entre nous, nos filiales ou nos partenaires, survenant de l'utilisation ou en lien de quelque façon avec le Produit ou cet accord sera réglé par le biais d'un arbitrage exécutoire définitif. Cette obligation à l'arbitrage s'applique indépendamment du fait que la réclamation ou le litige implique un délit, une fraude, une fausse représentation, la responsabilité en matière du produit, la négligence, une infraction à la loi ou tout autre théorie juridique. Vous convenez et acceptez particulièrement que vous renoncez à votre droit de poursuite basé sur de telles réclamations ou litiges, et de voir cette poursuite réglée par un juge à la suite d'une audience ou d'un procès.

2. RENONCIATION À LA PARTICIPATION AU RECOURS COLLECTIF. Tout arbitrage relevant du présent Accord sera effectué sur une base individuelle (et non collective), et n'aura pas l'autorité d'accorder une aide collective. Vous convenez et acceptez que cet Accord vous interdit expressément d'engager une procédure arbitrale en tant que représentant d'autrui, ni de vous unir à une procédure arbitrale engagé par une autre personne. Vous convenez et acceptez que vous renoncez à votre droit d'agir à titre de représentant, de procureur général, ou toute autre capacité représentative, et/ou de participer en tant que membre dans une poursuite à recours collectif ou toute autre poursuite contre nous et/ou en lien avec des parties tierces.

3. PROCÉDURES D'ARBITRAGE.

- A. Avant de commencer toute procédure d'arbitrage relative à cet Accord, vous devez commencer par nous présenter la réclamation ou le litige en appelant notre Représentant Légal au numéro 1-800-423-4248 SANS FRAIS et en fournissant tous les renseignements demandés. Nous pourrions vous demander de nous soumettre une déclaration écrite énonçant la nature de la réclamation ou du litige. Nous aurons un délai de quarante-cinq (45) jours à partir de la réception de l'appel (ou de la déclaration écrite) pour régler telle réclamation ou tel litige (*Période de Règlement*). Si votre problème ou dispute n'est pas résolue dans le délai de la Période de Règlement, vous pourrez commencer les procédures d'arbitrage en accord avec les termes de cet Accord.

- B. L'arbitrage de toute réclamation ou tout litige se rapportant à cet Accord se dérouleront conformément aux Procédures de règlements de litiges commerciaux et procédures supplémentaires pour différends de consommateurs de l'association américaine d'arbitrage (American Arbitration Association : *AAA*). Ces règles et procédures vous sont accessibles en appelant le AAA ou en visitant leur site Web au www.adr.org.
- C. L'arbitre ne mènera pas d'arbitrage sur une base d'action collective; c'est-à-dire, l'arbitre ne vous permettra pas de vous présenter en tant que représentant, procureur général, ou aucune autre capacité arbitrale à d'autres personnes dans un arbitrage.
- D. L'arbitrage ou toute réclamation ou litige dans le cadre du présent Accord sera régi dans le comté de New York, dans l'état de New York.

4. COÛTS. Tous les frais administratifs des procédures d'arbitrage commencés en vertu du présent Accord seront comme suit :

- A. Si la réclamation ou le litige faisant partie des procédures d'arbitrage est inférieure à cinq mille dollars (US 5,000\$), votre responsabilité financière pour les frais administratifs ne dépassera pas cent dollars (100\$).
- B. Si la réclamation ou le litige faisant partie des procédures d'arbitrage se trouve entre cinq mille dollars (US 5,000\$) et cinquante mille dollars (US50,000\$), votre responsabilité financière pour les frais administratifs ne dépassera pas trois cents dollars (300\$); et
- C. Si la réclamation ou le litige faisant partie des procédures d'arbitrage est supérieures à 50,000\$, votre responsabilité financière pour les frais administratifs sera calculée conformément aux barèmes de tarifs commercial de la AAA.
- D. Chacune des parties paiera les frais et coûts de ses propres avocats, experts et témoins.

5. PETITES CRÉANCES. Si un litige se retrouve dans la juridiction d'une cour à petites créances, l'une ou l'autre des parties peut choisir d'y amener le litige au lieu de l'arbitrage. Tout litige qui ne peut être arbitrer dans l'étendue de la compétence des petites créances sera réglé par arbitrage exécutoire en vertu de, et ainsi que décrit dans les termes de cet Accord. Tout appel d'un jugement rendu par la cour des petites créances sera réglé par arbitrage exécutoire dans le cadre des termes du présent Accord.

6. DISSOCIABILITÉ. Si une disposition du présent accord est déclarée ou jugée illégale, non-exécutoire ou nulle, ladite disposition sera inefficace uniquement dans la mesure qu'elle est jugée illégale, non-exécutoire ou nulle, et le restant de la disposition et toute autre disposition demeureront pleinement applicables.

Van Hauser LLC.

230 5th Avenue

New York, NY 10001